



Bonjour ma tante a m`envoyer de l`argent via transfert bancaire e

Par **othello**, le **15/03/2012** à **17:11**

Bonjour,

Ma tante m'a envoyé de l'argent via transfert bancaire en Algérie, elle m'a rien dit depuis, il n'y a aucun document signé entre nous. Après quelques années, son frère qui est mon oncle, réclame l'argent de sa sœur. Je lui ai répondu que je te paierai partiellement, il a reçu une première tranche et on a signé un papier libre entre nous, puis il a voulu que je lui donne la totalité d'un seul coup. Alors maintenant, il a déposé un dossier auprès de la Cour. De mon côté, je suis à l'étranger.

Ma question est : a-t-il des preuves suffisantes pour m'attaquer en justice ?

Merci.